

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Continuous pagination.  |

# LE BOURRU.

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

## VARIÉTÉS.

### MONSIEUR ET MADAME JEAN.

(Suite.)

Ces réflexions se faisaient dans le salon de ma marraine, pendant qu'elle se trouvait assise entre ses deux prétendants, qui se regardaient d'un air provocateur.

Une rencontre ne fut pas difficile, et M. Fleury n'eut garde de manquer à sa parole. Le vicomte reçut un coup d'épée qui le retint longtemps au lit. Ma marraine n'aimait ni l'un ni l'autre de ces deux messieurs ; mais leurs poursuites, tout en la fatiguant un peu, ne lui déplaisaient pas. Une femme mariée raisonne tout autrement qu'une jeune fille. Les amoureux compromettent toujours les jeunes personnes ; les femmes mariées peuvent avoir impunément à leur suite deux ou trois hommes épris d'elles, pourvu qu'elles ne les aiment pas et qu'elles les traitent avec sévérité : ce sont alors des martyrs dont les souffrances attestent la vertu de la dame de leurs pensées ; des espèces de boucliers derrière lesquels sa réputation redoute peu l'atteinte des flèches empoisonnées de la calomnie : sous l'abri protecteur de deux amants dédaignés, une femme est libre ; on ne voit rien derrière ce mur qui la protège. Je ne dis pas que ma marraine ait profité de cette situation qu'elle ne s'était pas faite, je veux seulement expliquer le motif qui engageait la comtesse à recevoir deux hommes qu'elle n'aimait pas. Ces messieurs, cependant, s'étaient réconciliés.

—Ce sera au plus heureux, se dirent-ils ; l ne faut pas, pour cette coquette, avoir toujours l'épée à la main

Ce qui les animait tous les deux et les empêchait de renoncer à des espérances si peu récompensées, c'est qu'ils pensaient que la comtesse, amoureuse de l'un d'eux, n'osait pas favoriser le préféré, dans la crainte de l'esclandre que ne manquerait pas de faire l'amant congédié, qui pourrait écrire au général de Moris, homme peu endurant, et qui n'aurait pas pris la chose tranquillement. Sur ces entrefaites, le général mourut, et sa veuve alla passer dans une de ses terres l'année de son deuil. Elle prit ensuite goût aux voyages, et visita l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie. Au bout de six ans, elle revint à Paris.

Pour ces messieurs, ils perdirent ces cinq ou six ans à écrire des lettres d'amour. Ma marraine ne recevait qu'une lettre sur vingt et ne répondait jamais. Ils avaient cependant le plus grand besoin d'attendrir la veuve. Le vicomte d'Orville, qui n'avait jamais été riche, était devenu le plus râpé des gentishommes, et M. Fleury avait perdu au jeu la fortune de son père, l'agent de change. Tous deux, néanmoins, encore assez jolis hommes et assez jeunes pour entêter une veuve opulente, ils se présentèrent chez ma marraine l'un après l'autre, dès qu'ils apprirent son retour à Paris. Le vicomte parut le premier : il se jeta à ses pieds, il prit une de ses mains qu'il couvrit de baisers, il lui dit qu'elle était son premier amour, son seul et unique amour ; que, si elle daignait enfin souscrire à ses vœux et accepter sa main, le but de sa vie serait atteint et il serait le plus heureux des hommes. Après le vicomte, M. Fleury vint à son tour.

—Comtesse, lui dit-il avec moins de délicatesse, vous m'avez coûté le plus pur de mon sang, et la plaie saigne encore ; ma vie est sans cesse dans vos mains. Si vous êtes toujours impitoyable, ma blessure va se rouvrir et j'expire à vos yeux.

Nous autres femmes, continua madame Jean, nous ne sommes dupées que par ceux que nous aimons, jamais par d'autres, et, encore, on ne nous trompe que quand nous le voulons bien. Nous ne tombons dans l'abîme que les yeux ouverts. Ma marraine, qui, dans sa jeunesse, avait eu recours à une démarche très-hasardeuse pour échapper à ces deux hommes, n'était pas femme à se laisser circonvenir alors que l'âge avait augmenté sa finesse, sa pénétration, et rendu ses antipathies plus profondes. Elle n'était plus belle : bien loin de là. En Allemagne, un coup d'air l'avait privée d'un œil remplacé, il est vrai, par un œil de verre ; son admiration pour les cascades de Tivoli lui avait valu des rhumatismes douloureux ; l'Angleterre lui avait coûté ses dents ; et, comme ses beaux cheveux noirs avaient blanchi, elle était réduite à les teindre. Sa fortune seul, au lieu de diminuer, s'était accrue.

—Messieurs, dit-elle à ses deux adorateurs, plus un mot d'amour : je suis une vieille femme malade, borgne et édentée. Je vous préviens que je défends ma porte au premier d'entre vous qui se permettra la plus légère insinuation à une chose aussi ridicule et que je regarde comme offensante. Ma marraine parla d'une voix si ferme

et avec un ton si absolu, que ces deux messieurs, certains de ne rien obtenir, se retirèrent : mais ce fut pour revenir. L'amour, se dirent-ils, s'était changé chez eux en amitié ; c'est ce qui arrive, avec l'âge, à tous les amours véritables. Le vicomte accablait ma marraine de petits soins ; il cherchait à l'enchanter par les grâces de sa conversation, il lui contait à ravir de jolies histoires, il l'accompagnait à l'église, aux promenades, aux théâtres ; M. Fleury faisait ses commissions, réglait ses comptes, surveillait ses hommes d'affaires, ses fermiers, et jusqu'à ses fournisseurs et ses domestiques.

—Petite me disais ma marraine, tu vois ces deux hommes ? ce sont deux loups ; ils n'ont pu me dévorer vivants, ils veulent me dévorer morte. Il ne lâcheront jamais leur proie. N'as-tu pas remarqué que, depuis quelques jours, ils sont plus empressés, plus mielleux que jamais ? C'est que mon médecin leur aura dit que je ne peux aller loin, et qu'ils auront découvert sous mon rouge la pâleur croissante de mes joues.... Regarde bien ces deux hommes, ma filleule, ils ne m'ont jamais aimée, et, depuis vingt ans, ils me poursuivent de leur amour.... pour ma fortune.

Je ne comprenais pas bien ce que voulait dire ma marraine. J'étais une enfant rieuse, libre comme l'air, légère comme un oiseau. Je ne savais pas ce que c'était que la mort, que la fortune : je ne savais pas qu'il y a des gens qui feignent l'amour pour avoir de l'argent, et qui entourent une vieille femme de soins pour escamoter son héritage.....

M. Jean se réveilla tout d'un coup.

—Ah ! s'écria-t-il en ouvrant les yeux.

Il venait de bien dîner et de boire plus de champagne qu'il n'en avait bu le jour même de ses noces ; il était rentré chez lui, fatigué et transi, tout, jusqu'à l'histoire de la marraine de sa femme, avait contribué à l'assoupir ; il avait donc cédé au sommeil, et, en se réveillant, il poussa un cri. Ce qu'il voyait rendait son étonnement assez naturel. Joseph était assis à sa table auprès de madame Jean, qui avait repris sa place. Le garçon de peine, la figure riante, les yeux animés, un verre de champagne à la main, faisait raison à madame Jean, les deux verres se choquaient.

—Mon ami, lui disait madame Jean, vous serez heureux, vous ferez fortune, vous serez riche un jour ; je vous le promets. A votre santé !

M. Jean se leva furieux et recula de trois pas.

—Je vous le disais bien ! s'écria le garçon de peine en posant son verre sur la table, cela ne conviendra pas à monsieur.

—Non, certes ! dit Jean.

—Au contraire, mon bon Jean, lui répondit sa femme, et, d'abord, signe ceci.

—Ceci, ceci, qu'est-ce que ceci ? dit Jean, qui prit le papier que lui tendait sa femme.

—C'est un contrat de vente ; nous vendons notre fonds à Joseph, notre garçon de peine.

—Nous vendons notre fonds ?

—Oui, mon ami.

—A Joseph ?

—Oui ; il veut bien s'en charger.

—Et que payera-t-il ?

—Rien.

—Ah ça ! madame Jean, êtes-vous devenue folle durant mon absence ?

—Signe toujours, mon ami.

—Jamais ! jamais ! s'écria le mari exaspéré.

—Allons, dépêchons, dit la femme ; il faut que nous allions coucher ce soir dans notre hôtel, rue Laffitte ; demain, s'il fait beau, nous partirons pour notre terre de la Brie... si la Brie ne te convient pas, nous irons dans l'Auvergne habiter notre beau château d'Esclavelles... Signez, monsieur Jean, je vous en prie, ajouta madame Jean avec un air si sérieux, que la prière ressemblait beaucoup à un ordre.

Comme tous les vrais Parisiens, M. Jean avait le sens et le savoir-vivre nécessaires pour obéir à sa femme : il signa.

—Mais, dit-il, madame, vous allez m'expliquer...

—Pas du tout, monsieur ; quand on veut des explication, on ne s'endort pas en écoutant sa femme... Joseph, allez voir si notre équipage est arrivé !

L'équipage était à la porte. M. et madame Jean allèrent coucher dans leur hôtel de la rue Laffitte, où leurs gens les attendaient.

Il est inutile d'apprendre au lecteur intelligent que madame la comtesse de Moris était morte depuis dix jours, et que, jalouse de prouver à MM. d'Orville et Fleury qu'elle n'était pas dupe de leurs manœuvres intéressées, elle avait institué sa filleule sa légataire universelle.

—Tu comprends, dit plus tard madame Jean à son mari, que, quand on hérite de plus de cent mille francs de rente, il est convenable de faire une petite part à un garçon aussi aimable et aussi dévoué que Joseph l'a été pour nous. Voilà pourquoi nous lui avons laissé notre fonds de porcelaines, n'est-il pas vrai ?

—Oui, oui, répondit Jean, il faut que Joseph épouse une Parisienne : les Parisiennes portent bonheur.

Cela est vrai, elles portent bonheur ; mais il n'y en a plus. Il n'y en a plus, à Paris, du moins ; elles prennent les chemins

de fer et vont faire le bonheur des provinces. A Paris, on ne rencontre plus que des Alsaciennes, des Picardes, des Bretonnes, des Provençales, des Auvergnates, etc., femmes charmantes, sans aucun doute, mais auxquelles il manque ce je ne sais quoi qui distingue les Parisiennes, et que les Parisiens seront réduits à aller chercher en province, si ces dames ne reviennent pas.

MARIE AYCARD.

## LE BOURRU.

QUÉBEC 14 JANVIER, 1860.

### LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Lundi dernier a eu lieu l'élection des conseillers municipaux de la paroisse St. Roch de Québec. Cette élection, contre l'ordinaire, s'est faite sans contestation, et les citoyens de St. Sauveur se sont entendus pour choisir leurs candidats à l'amiable ! Vraiment nous applaudissons à cette démarche digne de tout éloge et nous félicitons les habitants de St. Sauveur d'avoir surtout éloigné d'eux ceux qui les divisaient.

Non seulement les habitants de St. Sauveur se sont bien entendus pour le choix de leurs conseillers municipaux, mais encore ont ils fait leurs élections sans bruit, sans fanfaronnades et avec toute cette gaieté paisible qui distingue si bien l'honnête et brave citoyen.

Clément Gamache, Ecr, maire de la municipalité présidait l'élection et à neuf heures précises, MM. Pierre Boutin, Louis Hamel et David Létourneau, secondés par Magl. Morriset proposèrent que Messieurs : Clément Gamache écr, Marcel Grégoire George Cook, Lazare Royer, Frs, Auger, Charles Savard et Louis Terrien, soient élus conseillers pour la municipalité de la Paroisse St. Roch de Québec.

A dix heures eut lieu la proclamation et après quelques discours sur la circonstance, prononcés par le Maire, M. P. Boutin et autres, les citoyens allèrent reconduire les nouveaux conseillers à leur demeure respective, et chacun se dispersa sans même qu'un seul hurrah fut entendu.

### LES AMATEURS CANADIENS ET LE CLUB DRAMATIQUE DES TYPOGRAPHES.

Le 17 janvier courant, une compagnie

d'amateurs canadiens se propose de donner aux citoyens de Québec, à la salle musicale, une soirée dramatique, où l'on jouera une pièce intitulée Le Secret des Cavaliers, en six actes, par M. J. Bouchardy, accompagnée de deux chansons comiques. Ces messieurs joueront sous le patronage de son honneur le maire de Québec ; c'est assez pour les recommander aux faveurs du public.

Après eux, le 26, viendront sur la même scène, les amateurs typographes dont nous connaissons déjà l'habileté et le bon goût. Ils ont pour directeur l'habile M. Savard, si bien connu de Québec par son admirable talent d'acteur.

Déjà, l'hiver dernier, ils nous ont donné une soirée délicieuse en nous jouant Le Fils de l'Aveugle et cet hiver, ils reviennent sur la scène avec un drame en cinq actes, intitulé Bertram le Matelot, et une autre petite pièce comique Le jour de la Blanchisseuse. On nous assure que M. Savard s'est réservé à lui-même l'un des principaux rôles ; c'est assez dire que ce sera magnifique.

Leurs listes sont en circulation et nous espérons que le public se hâtera d'encourager ces messieurs qui se donnent tant de peines dans un but très louable. En effet, ces messieurs se proposent d'amuser agréablement le public et de lui faire comprendre une bonne fois qu'on n'a pas besoin d'avoir recours aux étrangers qui empochent notre argent et vont le dépenser ailleurs. L'argent qu'on donne si libéralement aux étrangers, est perdu pour nous, tandis que nous pourrions, en encourageant libéralement nos concitoyens, passer de magnifiques soirées sans appauvrir la cité.

Que l'on comprenne bien nos suggestions et, bientôt on n'aura plus besoins d'avoir recours aux vagabonds qui parcourent tous les pays pour y semer la démoralisation qu'on achète si cher.

### CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Le prétendu Jos. Gamache auquel nous avons administré une pilule si amère dans le *Canadien* du 23 Dec. vient de déclarer, sous ses propres initiales, qu'il n'est pas l'auteur de la correspondance publiée dans le *Journal de Québec* quelle hypocrisie et quelle ingratitude ! La honte le force de nier qu'il est le père de cet enfant informé et il en rougit. "Courage mon garçon, dirait Deogène, c'était la couleur de la vertu". A la simple lecture de ses écrits l'on comprendra que nous l'avons piqué au plus sensible. Son orgueil et son amour propre en ont éprouvé un coup si terrible

qu'il est maintenant complètement hors des gonds !

Pauvre garçon, dans ses accès de frénésie il nous adresse une foule d'épithètes grossières. Ce sont là ses arguments et son principal talent. Le tout se réduit à ce que l'on pourrait appeler de l'éloquence de *châreliers*, il serait oiseux de s'y arrêter plus longtemps.

Notre adversaire a tort de faire un si grand gaspillage de fiel, il ne peut, par là que fournir une preuve de plus qu'il n'a reçu aucune éducation et qu'il ne vit pas au sein d'une société tout à fait policée.

Si quelques uns de vos lecteurs par une coupable insouciance laissent passer inaperçu cette riche élucubration sorti du cerveau détraqué de notre *Jean-farine*, nous les prions instamment de lire l'original de ce chef d'œuvre de politesse, de bon goût et de savoir vivre.

J. G. D'A dans le but de révéler au monde son importance, insinue que nous ambitionnons la haute position qu'il occupe sur notre planète, Dieu nous en garde ! Ah ! mon ami ne laissez pas le vertige s'emparer de votre esprit, reprenez vos sens et dites nous donc à quel degré de l'échelle sociales on vous a cloué ? Mais non vous ne voulez plus revenir à la charge, dites vous, alors nous prenons la liberté de lever un coin du voile épais qu'il y a entre le public et vous pour lui faire voir là votre simulacre de personne.

Aujourd'hui, après avoir exercé bien des métiers, vous êtes clers de procureur ne jouissant pas d'une plus grande considération, étant la risée de vos confrères. Est-ce une position digne d'envie ?

Maintenant J. G. D'A si nous avons substitué vos initiales au nom de Jos. Gamache, C'est que nous le savons de source certaine. Nous ne voulons pas citer aucun nom. La ressemblance du style des écrits suffit pour nous prouver suffisamment que vous êtes l'écrivain qui se cache sous la signature de Jos. Gamache. Entre les correspondances portant vos initiales et celles signées Jos. Gamache il n'y a que cette différence : les premiers sont votre œuvre, les secondes sont encore de vous plus l'aide d'un compère officieux et plus habile :

Notre adversaire toujours si spirituel (il faut lui rendre justice dans l'occasion !) dit que nous sommes monté sur des échasses pour paraître plus grand, tout ce que nous pouvons dire c'est que notre ami ne peut se servir du même moyen pour s'illustrer, les longues échasses dont la nature l'a si libéralement pourvu ne l'élève pas même au niveau du commun des mortels et grimpé sur des échasses artificielles il ne pourrait s'élever assez encore pour attirer l'attention du monde ni faire varier d'un degré le thermomètre de l'admiration du public.

Il n'y a pas de frein à sa façon, écoutez-le, il dit que nous portons un grand nom, nom trop lourd pour nos épaules c'est là une découverte qui lui vaudra une patente,

peut être une médaille. Car nul homme ne s'était encore imaginé qu'il portait son nom sur ses épaules.

C'est pour la seconde fois que cette histoire apparaît devant le public canadien mais dégouté du triste accueil qu'on lui a fait il jure ses grands dieux qu'on ne l'y reprendra plus. C'est son premier et dernier coup de théâtre, il tire lui-même le rideau d'une main défaillante puis il s'enfonce dans la *cour infecte* où il a puisé les belles pensées dont il vient de faire part à un public si ingrat. J. G. D'A qui est sujet à des attaques violentes du terrible mal de la présomption est dans un bien triste état par suite des cruelles déceptions qu'il a éprouvées, sa vie n'est pourtant pas en danger. Espérons qu'il viendra déployer bientôt à l'instar du fameux Blondin ses merveilleuses facultés acrobatiques, en attendant, ô badauds de la terre faites trembler le sol de vos tripignements et gorges déployées, criez ! Encore ! Encore !! Encore !!! J. G. D'A s'il n'est pas trop tord voudra bien recevoir nos souhaits du nouvel an et accepter pour cadeau un Traité de Bien-séance pour y puiser ce donc ou semble avoir oublié de lui enseigner.

PISCATOR.

Québec, 30 Dec. 1859.

*MM. les Collaborateurs,*

La reconnaissance et le respect que je dois conserver pour la mémoire de L. O. Gamache, m'imposent de nouveau l'obligation de repousser les fausses insinuations de *Piscator*, à qui je vais m'adresser directement.

Je regrette vivement M. *Piscator* d'avoir à vous contrarier de nouveau vous qui, j'en suis certain, croyiez désormais vous reposer tranquillement sur vos lauriers et savourer les délices de votre victoire.

Mais malheureusement je viens aujourd'hui au nom des héritiers Gamache, protester de nouveau et avec plus d'énergie que jamais, contre les *inexactitudes* que je vous ai déjà signalées et dont la vérité vous a si justement irrité. Permettez-moi de vous avouer en toute sincérité que les erreurs dont je vous ai tenue comptes, étant à votre connaissance personnelle lorsque vous les avez fait publier, il m'est fort indifférent que vous ayez tiré l'histoire en question du *N. Y. Journal of Commerce* ou que vous en ayez plagié le fond dans le *Journal de Québec*; et je suis sous l'impression, ne vous en déplaie, qu'il fallait être beaucoup moins *sorcier* pour faire une telle traduction que pour faire un plagiat du genre de celui dont vous avez été si peu charitablement soupçonné, d'abord, par le *Journal de Québec*, qui a depuis re-

connue sa méprise et même par votre journal de prédilection, le *Canadien*, que si je ne me trompe a semblé croire un instant être victime d'une petite supercherie de votre part.

Quant à moi, si j'ai été porté à vous croire coupable de plagiat, c'est que je supposais capable d'un tel acte, l'individu qui publiait, n'importe sous quelle forme, les mensonges les plus impudents (que par charité j'ai qualifiés *d'inexactitudes*), et cela, en parfaite connaissance de cause : car vous ne pouvez nier l'existence des enfants Gamache que vous connaissez personnellement, non plus que les pourpales que vous avez eus vous-même avec leur tuteur touchant l'acquisition que M. votre père a voulu faire de la partie principale de l'île d'*Anticostie*. Au lieu d'essayer à abriter vos mensonges sous la *note* à laquelle vous m'avez référé vous eussiez beaucoup mieux fait de signaler dans cette même *note* les erreurs qui étaient à votre connaissance, et qui sous votre preuve sont devenues des mensonges effrontés; vous auriez par ce moyen conjuré l'orage qui vous menaçait et qui a doublé d'intensité par suite de la malencontreuse substitution que vous avez voulu faire à mon nom.

Abstenez vous donc à l'avenir de faire de semblables traductions, ce sera je vous assure, votre plus sage parti : surtout n'entrez plus de conter des histoires que tout le monde sait bien mieux que vous; apprenez donc aussi à ne pas vous tromper de personne, quand vous avez des balourdises injurieuses à débiter. Croyez moi, M. *Piscator* suivez mes avis et je vous promets que vous vous en trouverez très-bien.

Adieu, *Piscator*; J'attends avec impatience le mets que vous m'avez préparé dans une *petite feuille*; mets que je me propose d'assaisonner de la même manière que votre plat de *Mollière et de Bilean* et que votre bouillon de *logique*: le tout vous aidera à passer la carnaval en vrai gastronome.

Tout-à-vous

JOS. GAMACHE.

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

## FAITS DIVERS.

**L'ACROBATE BLONDIN.**—Le célèbre acrobate Blondin est arrivé à Québec afin de choisir dans le voisinage de la ville un lieu convenable pour renouveler, dans le courant de l'été prochain, ses étonnants exploits. Il a choisi la chute Montmorency pour être le théâtre de ses exercices gymnastiques. Le câble qui sera tendu d'une rive à l'autre de la rivière Montmorency, immédiatement au-dessous de la chute, n'aura pas moins de 1,400 pieds le long, c'est-à-dire près de 200 pieds plus long que celui qui avait été tendu sur le Niagara.

**MEURTRE.**—Un homme portant le nom trop bien approprié de Cain, a tué un nommé Calahan, à Biddulph, H. C., en le frappant à la tête avec une bêche. Deux des enfants de Cain et sa femme l'ont assisté dans son œuvre épouvantable. Le meurtrier—Cain—n'a pas encore été arrêté.—*Pays.*

**MORT D'UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE.**—Mgr. Newman, évêque catholique de la Pensylvanie est mort, le 5 janvier, subitement dans la rue. Il a succombé à une maladie de cœur.

**UNE CÉRÉMONIE ANGLAISE.**—On lit dans l'*Observer* :

« Le public ne connaît qu'imparfaitement les règles de la discipline militaire auxquelles sont soumises les troupes casernées à la Tour de Londres. Une cérémonie assez risible est celle qui a lieu tous les soirs pour la fermeture des portes. Le gardien, les clés en main, se met en marche accompagné de douze hommes commandés par un sergent et un caporal ; chaque sentinelle, comme il est d'usage, crie : « Qui vive ?—Le gardien répond : Les clés !—Quelles clés. Les clés de la reine Victoria.—Clés de la reine Victoria, passez ! » dit la sentinelle, et l'escorte continue sa route. A Spur-Gate le sergent et son escorte s'allignent et saluent les clés en présentant les armes. Le gardien se découvre respectueusement et s'écrie : Dieu bénisse les clés de la reine Victoria !—*Amen* » répond le garde. La cérémonie se termine là. Il y a quelque temps, on grenadier écossais schismatique fut jeté au cachot et y resta trois jour parce qu'il avait refusé de répondre à la prière. Le soldat disait pour se justifier qu'il voulait bien bénir la reine de tout son cœur, mais que sa conscience ne lui permettait pas de bénir les clés de la Tour.

## ANECDOTES.

**UN PETIT HOMME GRIS.**—Un grand gamin de 14 ans, Henri Makot, se lève au banc des prévenus ; le tailleur des jeunes détenus, en confectionnant les casaques grises et les espèces de sacs à deux jambes que doivent revêtir les jeunes pensionnaires, de la maison de correction n'a pas prévu le cas d'un développement aussi phénoménal en longueur, que celui du mineur Henri Makot. Ainsi l'enfant n'est-il vêtu qu'à moitié dans ces hardes trop courtes : la moitié de ses bras, la moitié de ses jambes s'échappent des manches et du pantalon, et s'allongent dans l'espace. Ce grand gamin regarde d'un air piteux et pleurard un tout petit homme, haut comme une botte, grêle comme un fuseau, étroitement boutonné dans un patelot de coutil gris. Ce petit vieillard maigrelet porte quelques cheveux roux et rares sur son crâne, des lunettes de corne sur son nez, des guêtres grises sur ses souliers, et un immense parapluie vert sous son bras.

Le tout petit homme d'âge évite de porter ses regards sur le très-long enfant qui s'élève comme un peuplier au banc des inculpés ; arriva au pied du tribunal, il fait passer son parapluie vert sous son bras gauche, et tend vers les juges sa main droite qui tient une vaste pancarte.

L'audiercier.—Qu'est que cela, monsieur ?

Le petit homme gris.—Donnez toujours à ces messieurs... donnez-leur.

L'audiercier donne le papier du petit homme gris à M. le président.

M. le président.—Monsieur vous êtes le père de ce grand garçon ?

Le petit homme gris.—Je suis...dur d'oreille.

L'audiercier élevant la voix.—M. le président vous demande si vous êtes le père de cet enfant ?

Le petit homme gris.—Ma femme me l'a toujours dit....

M. le président.—Il est en état de vagabondage.

Le petit homme gris.—Que voulez-vous ? il est grand comme père et mère, c'est-à-dire, qu'il est aussi grand que ma femme et moi....et que si ça continue comme ça.....

M. le président.—Eh bien ! il paraît que vous ne surveillez pas votre fils.

Le petit homme gris.—Hé ! monsieur, mesurez ses jambes et puis les miennes, et vous jugerez si je peux le suivre et savoir où il va.

M. le président.—Quelle est votre profession ?

Le petit homme gris.—Je porte des journaux....Le gamin pourrait gagner le double de mon salaire, vu la supériorité de ses

ambes sur les miennes ; mais il aimemieux les utiliser à courir.

Enfin, vous venez le réclamer.—Ayez la bonté de lire mon papier....C'est inutile, vous reclamez votre fils ?—C'est-à-dire....je le réclame....permettez....je suis un peu dur d'oreille....—Atteudu que Henri Makot est réclamé, le tribunal l'acquitte et ordonne qu'il sera remis à son père.—Hein ! plait-il ?

L'audiercier.—Monsieur, votre fils vous sera rendu demain.

Le petit homme gris.—Comment rendu, comment !....On n'a donc pas lu ma pétition ?

M. le président.—Oui, votre pétition est une demande d'incarcération pour votre fils, mais le tribunal a jugé convenable de vous le rendre.

Le petit homme gris.—Bien !....très bien !....et ma pétition qui ma couté trente sous !!!

Et le petit vieux reprend son parapluie et sort en grommelant.

—A. Savez-vous la musique, mademoiselle Cécile ?

C. Assez bien.

A. Chantez-vous ?

C. Jamais.

A. Touchez-vous du piano ?

C. Non, monsieur.

A. Pincez-vous de la guitare ?

C. Non, monsieur.

A. De la harpe ?

C. Non monsieur, je joue de la serinette.

## AVIS.

Ceux de nos abonnés qui ne conservent pas la file des numéros du "BOURRU," nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir les No. 2. 19. 28. 29. et 30.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, *franco*.

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.